

Résolution présentée par la délégation des

Fonds de Développement Économique pour les peuples Autochtones d'Amérique (FDEA)

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Création du Label OSEF, Or Solidaire et Éthique pour notre Futur

L'Assemblée Générale,

Indignée par le nombre important de pays et de multinationales qui n'endossent pas leurs responsabilités écologiques et humanitaires en tant qu'importateurs d'or sale et qui blanchissent de l'argent par ce biais, permettant à de l'or sale d'accéder à un marché légal,

Rappelant que l'orpaillage entraîne des conséquences telles que la dégradation environnementale, la pollution de l'eau, l'empoisonnement de la faune, des effets néfastes sur la biodiversité et la déforestation dans des régions comme l'Amazonie et le bassin du Congo. De plus, des études démontrent que cela cause des problèmes de santé humaine qui sont notamment dus au mercure utilisé pour l'extraction d'or, des conflits sociaux et l'exploitation des travailleurs,

Alarmée par l'omerta sur la provenance de l'or régnant dans les multinationales telles que Valcambi, NTR Metal, Emirates Gold, basées respectivement en Suisse, aux États-Unis et aux Émirats Arabes Unis et qui dissimulent ainsi des flux financiers illégitimes,

Sidérée par l'Allemagne, la Thaïlande, Singapour, la Turquie, l'Inde, Hong Kong, le Royaume-Uni, les Émirats Arabes Unis, la Chine et particulièrement la Suisse reconnus comme les plus gros importateurs d'or au monde et par leurs rôles dans la destruction des écosystèmes, l'exploitation de populations en situation de précarité, se rendant également complice dans des pillages, des conflits armés et dans le financement du terrorisme. Montrant ainsi un mépris flagrant pour l'environnement et les droits humains au profit d'avantages économiques,

Soulignant qu'aucun des pays cités ci-dessus ne parvient à garantir une traçabilité de leur or et que l'offre d'or propre reste extrêmement faible pour les consommateurs,

Décide la création d'un label international certifié et géré par un organe de l'ONU destiné à lutter contre les pratiques destructrices de l'orpaillage illégal;

- que ce label garantira que l'or provient d'exploitations minières responsables, durables, éthiques et solidaires tout en étant respectueux des droits humains;
- d'établir un passeport pour chaque type d'or lors de son extraction en créant un système d'empreintes géochimiques uniques afin de garantir sa provenance.

Le texte français fait foi